

munity, the native peoples should derive early and tangible benefits from economic development and be seen to benefit.

(x) The guidelines for social improvement should be applied in a coherent way to get the desired balance in northern development during the current decade.

4. Guidelines for Social Improvement

The priority need in the North during the coming decade is to stimulate and strengthen the people programs, so that the native peoples in particular can have some hope of adjusting to the pace of economic and social change, and preparing themselves for participating meaningfully in northern development. The importance of people participation is recognized and their right to choose between old and new ways. The need to rid northern communities of all forms of segregation is axiomatic. Many of the existing people programs are already contributing to those ends but as a whole they need to be revitalized and reinforced along the following lines, it being understood throughout that the Territorial Governments and the Territorial Councils have a large share of responsibility for their implementation.

The Government has set out the following guidelines for social improvement to be acted on by all departments and agencies involved in the North:

(i) Consciously create in government and industry employment opportunities for native peoples through attractive incentives, meaningful targets and where necessary imposed obligations.

(ii) Re-orient employment practices of government and industry in order to provide intensive training, not only in preparation for foreseeable employment but including on-the-job training.

(iii) Liberalize education and training techniques to produce more quickly qualified native practitioners in all professions and skills including teachers, nurses, mechanical engineers, communications technicians, management personnel, aircraft pilots and mechanics among others, with full provision for continuity and up-grading.

(iv) Train and provide experience for native northerners in executive and administrative posts, especially at municipal levels and even at the risk of higher costs and some mistakes.

(v) Improve opportunities and mechanisms for consultations involving native peoples, industry and government, for social and economic development of the native bands and communities; for hearing grievances.

(vi) Maintain opportunities for traditional pursuits (hunting, fishing, trapping), encouraging a shift to analogous activities (campsite supervisors, tourist guides, game and fire wardens) for native peoples, and expanding well-established programs providing cultural outlets for the indigenous peoples so that they will be involved increasingly in all phases (including marketing).

(vii) Ensure sensitive counselling of native peoples and would-be immigrants, closest liaison with industry and effective cooperation as a group on the part of all government departments and agencies concerned with people programs.

et sociaux substantiels) en matière d'exploitation des richesses naturelles non renouvelables, pour lesquels il est généralement souhaitable d'avoir une participation des gouvernements et de l'entreprise privée.

(v) Accorder l'appui nécessaire à d'autres projets d'exploitation des richesses naturelles renouvelables, jugés profitables aux habitants du Nord et à tous les Canadiens.

En présentant au peuple canadien ce rapport sur les principes de développement du Nord au cours de la prochaine décennie, le gouvernement veut montrer que sa politique est cohérente, systématique et rationnelle, et qu'elle vise des objectifs bien définis témoignant d'un souci particulier des besoins des habitants du Nord.

3. Exigences d'une croissance équilibrée

Le plan de développement du Nord vise à respecter les exigences suivantes:

(i) En dépit des fortes pressions imposées tant de l'extérieur que de l'intérieur du Canada en vue de l'exploitation rapide des richesses naturelles du Nord, il faudra maintenir l'équilibre précaire du système écologique et demander à tous les ministères et organismes concernés de fournir au gouvernement des données exactes lui permettant de prendre les décisions qui s'imposent pour protéger le milieu.

(ii) L'appui que le gouvernement accordera à d'importants projets de développement, privés ou publics, devrait être fondé sur une évaluation complète des répercussions économiques et sociales de ces projets dans la région du Nord concernée, dans les territoires du Nord en général et dans l'ensemble du Canada.

(iii) Pour réaliser la planification et le développement économique, les Territoires du Nord pourraient, à la suite de recherches approfondies et de consultation avec tous les intéressés, être divisés en régions, essentiellement définies en fonction des différentes conditions qui les caractérisent et de l'attitude que devrait adopter le gouvernement à leur égard.

(iv) A cause de l'économie encore jeune de presque toutes ces régions et des effets néfastes (inflation prononcée, pénurie de main-d'œuvre, de logements et de biens de consommation) qu'y entraînent les plus importants programmes de développement, il faut bien évaluer la capacité d'absorption de l'économie concernée. Cette évaluation a pour but de définir ce qu'il faudrait faire pour préparer la région elle-même et ses habitants à l'application des projets publics ou privés envisagés.

(v) Lorsqu'une entreprise est de première importance pour le développement de toute une région ou d'une zone encore plus vaste, le gouvernement demandera d'y participer, à titre de gestionnaire ou de propriétaire partiel, afin d'être sûr que l'on tiendra entièrement compte des aspects d'intérêt public, tel que le milieu et les besoins de la population. (Ceci concerne surtout les projets d'exploitation des ressources non renouvelables.)

(vi) Favoriser la croissance des agglomérations selon un plan rationnel visant à développer systématiquement les territoires du Nord, à créer des emplois et à donner d'autres avantages sociaux. (Les mesures portant sur les centres de croissance s'avère-